

MODIFICATIONS DES REGLEMENTS DES GRADES - SAISON 2010/11

GRADES DU 1^{er} AU 4^e DAN

<p>EPREUVE KATA: ouverture vers un choix des candidats pour les kata à valider au 3^e et 4^e dan. Pas de changement pour le 1^{er} et 2^e dan.</p>	<p>Nature du dan</p>	<p>Kata</p>	<p>Modalités</p>																								
	1 ^{er} dan	NAGE NO KATA ou GOSHIN JITSU	Les 3 premières séries dans les rôles de TORI et UKE Les 12 premières techniques dans les rôles de TORI et UKE																								
	2 ^e dan (C et ET)	NAGE NO KATA	Complet, dans les rôles de TORI et UKE (Rôle de TORI uniquement à partir de 51 ans)																								
	3 ^e , 4 ^e dan (C et ET)	GOSHIN JITSU KIME NO KATA KATAME NO KATA GONOSSEN NO KATA	Deux kata complets au choix pour le 3 ^e dan, puis 2 kata supplémentaires et différents pour le 4 ^e dan. Kata complet dans le rôle de TORI, tout ou partie dans le rôle de UKE																								
<p>TEST D'EFFICACITE COMBAT : Généralisation et retour aux systèmes de « poules » pour l'ensemble des grades.</p>	<p>En poules, avec application du principe des 20 combats maximum par saison sportive et du principe des 5 combats maximum par test. Le nombre maximum de combats peut-être porté à 6 en cas de combat de rattrapage du test précédent.</p>																										
<p>ORGANISATION DU 4^e dan COMPETITION au niveau National (décentralisé) 7 centres pour 4 participations maximum dans la saison.</p>	<p>Calendrier prévisionnel SHIAI 4^e dan – Test efficacité combat Inscription par extranet</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>DATE</th> <th>LIGUE</th> <th>ADRESSE DE COMPETITION</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>21/11/2010</td> <td>LANGUEDOC/ ROUSSILLON</td> <td>NARBONNE</td> </tr> <tr> <td>12/12/2010</td> <td>IDF- ESSONNE</td> <td>Dojo régional de Brétigny 9 rue Albert Camus 91220 BRETIGNY/ORGE</td> </tr> <tr> <td>16/01/2011</td> <td>PICARDIE</td> <td>St QUENTIN (Aisne) lieu à confirmer</td> </tr> <tr> <td>Janvier 2011 date à confirmer</td> <td>PACA</td> <td>PERNES LES FONTAINES (Vaucluse) Près d'AVIGNON</td> </tr> <tr> <td>13/03/2011</td> <td>NORMANDIE</td> <td>Centre sportif de Normandie Route de la Vallée 14168 HOULGATE</td> </tr> <tr> <td>14/05/2011</td> <td>AQUITAINE</td> <td>Dojo des Iris 153 route de Bordeaux 33320 LORMONT</td> </tr> <tr> <td>12/06/2011</td> <td>BOURGOGNE</td> <td>Dojo départemental 71 rue Léon Pernot 71380 SAINT MARCEL</td> </tr> </tbody> </table>			DATE	LIGUE	ADRESSE DE COMPETITION	21/11/2010	LANGUEDOC/ ROUSSILLON	NARBONNE	12/12/2010	IDF- ESSONNE	Dojo régional de Brétigny 9 rue Albert Camus 91220 BRETIGNY/ORGE	16/01/2011	PICARDIE	St QUENTIN (Aisne) lieu à confirmer	Janvier 2011 date à confirmer	PACA	PERNES LES FONTAINES (Vaucluse) Près d'AVIGNON	13/03/2011	NORMANDIE	Centre sportif de Normandie Route de la Vallée 14168 HOULGATE	14/05/2011	AQUITAINE	Dojo des Iris 153 route de Bordeaux 33320 LORMONT	12/06/2011	BOURGOGNE	Dojo départemental 71 rue Léon Pernot 71380 SAINT MARCEL
DATE	LIGUE	ADRESSE DE COMPETITION																									
21/11/2010	LANGUEDOC/ ROUSSILLON	NARBONNE																									
12/12/2010	IDF- ESSONNE	Dojo régional de Brétigny 9 rue Albert Camus 91220 BRETIGNY/ORGE																									
16/01/2011	PICARDIE	St QUENTIN (Aisne) lieu à confirmer																									
Janvier 2011 date à confirmer	PACA	PERNES LES FONTAINES (Vaucluse) Près d'AVIGNON																									
13/03/2011	NORMANDIE	Centre sportif de Normandie Route de la Vallée 14168 HOULGATE																									
14/05/2011	AQUITAINE	Dojo des Iris 153 route de Bordeaux 33320 LORMONT																									
12/06/2011	BOURGOGNE	Dojo départemental 71 rue Léon Pernot 71380 SAINT MARCEL																									

CANDIDATURE 5^e ET EXAMEN 6^e DAN

<p>CN 5e DAN: 2 tests/compétition obligatoires pour pouvoir postuler au 5^eme dan.</p>	<p>La validation de au moins deux dan en compétition est nécessaire pour postuler au 5^e dan. Date d'application : 01 septembre 2010, ne concerne pas les candidats ayant terminé leur test de 2^e, 3^e, 4^e dan au 01 septembre 2010.</p>
<p>CN 6e DAN: prestation suivi d'un entretien avec le jury. Décision de l'admissibilité signifiée par le président de chaque jury après un entretien avec le candidat. Admission validée par la CSDGE au cours d'une réunion plénière.</p>	<p>Prestation de 30 minutes. Les candidats devront démontrer leurs connaissances des différentes formes d'expression du judo, jujitsu. La prestation sera suivie d'un entretien de 10 minutes maximum au cours duquel le candidat pourra apporter les arguments nécessaires à sa prestation. La discussion pourra évoluer vers des domaines liés à la culture et à l'environnement du judo.</p>

LES DIFFERENTES CATEGORIES « HORS CLASSE » A, B, C

<p>AJOUT D'UNE CATEGORIE « HORS CLASSE « C »</p> <p>Elle prend en compte des critères sportifs de haut niveau et des critères d'implications de haut niveau.</p>	<p>HC C :</p> <ul style="list-style-type: none">-médaillés aux championnats d'Europe et/ou médaillés dans les tournois de type « master » ou « grand chelem ».-Entraîneur National senior pendant au moins 4 ans.-Formateur avec une reconnaissance internationale.-Arbitre mondial. <p style="text-align: right;">Certifié par le DTN</p>
--	---

Cf : textes officiels saison 2010/2011 - Règlementation des grades